

Choix master 2 droit immobilier

Par **Ncl**, le **16/07/2014** à **09:23**

Bonjour,

Je suis actuellement face à un dilemme. Je souhaitais faire mon année de master 2 en droit immo, de la construction et de l'urbanisme en région parisienne pour des raisons personnelles. J'ai été prise à Sceaux (noté b) où je pense actuellement aller. Néanmoins je suis aussi prise à Bordeaux et à Montpellier qui sont des masters 2 notés a+.

Qu'en pensez vous ? Avez vous eu des échos sur le master 2 de Sceaux ? Et pensez vous que la note de l'aeres est vraiment déterminante ?

Merci d'avance

Par **Dragon**, le **16/07/2014** à **12:17**

Bonjour,

je me permets de m'immiscer dans cette discussion même si je n'ai aucune réponse à te donner, mais simplement pour m'informer..

Je souhaiterais intégrer ce M2 dans deux ans soit à Montpellier soit à Toulouse ou à Bordeaux et j'aimerais savoir si la sélection est sévère et quel M1 tu as choisi?

Merci d'avance! :)

Par **Ncl**, le **16/07/2014** à **13:56**

Bonjour,

Il y a une sélection, sévère je ne sais pas trop. Si tu as des notes correctes et de bonnes expériences professionnelles dans ce domaine du droit, il n'y a pas de raison que tu ne sois pas pris(e).

Bonne journée :)

Par **Dragon**, le **16/07/2014** à **22:00**

D'accord merci de ton aide!

Par **bulle**, le **17/07/2014** à **08:41**

Bonjour,

Je ne pense pas que le classement Aeres soit déterminant! À ce moment là, autant regarder le classement SMBG.

Selon moi, il faut vous intéresser essentiellement aux débouchés de ce master en essayant de voir ce qu'on fait les anciens après ces M2.

Par **Yn**, le **17/07/2014** à **09:52**

Quand on connaît les critères de notation de l'AERES, obtenir un B... Il faut vraiment que la formation soit négligée.

Ce n'est certes qu'un indicateur, mais à mon avis à éviter.

Par **Laubona**, le **23/01/2019** à **11:01**

Bonjour,

Je sollicite votre aide car je suis un peu perdu concernant le choix de mon orientation pour la rentrée scolaire de septembre 2019.

Pour faire court, j'ai fait une Licence AES (administration, économique et sociale), et actuellement je suis en master 1 droit des affaires, et j'aimerais me diriger vers un master 2 droit immobilier. Seulement les places pour ce master sont limitées, j'ai tout juste la moyenne pour ce semestre et je n'ai effectué aucun stage pro dans le domaine du droit. Mon dossier n'est donc pas fameux, je voulais savoir si j'avais quand même mes chances d'intégrer ce m2, je compte effectuer un stage cette été en immobilier pour avoir plus de chance.

De plus, j'ai vu que ceux ayant un master droit public, privé ou notarial étaient prioritaires donc voilà je suis un peu perdu car même si je vais tenter ma chance je préfère être objectif sur mes chances d'être prises et avoir vos avis sur ma situation. Bien entendu je compte postuler dans le plus d'universités possible.

Merci par avance.

Par **Futurjuriste31**, le **23/01/2019** à **11:31**

Bonjour ,

Des échos que j'ai pu avoir , les directeur de M2 de Droit ne sont pas très adulateur des Licences AES , il favorise en majorité les Licence de Droit .

Ensuite concernant les M2 droit de l'immobilier ,ils sont assez prisés , notamment les M1 droit de l'immobilier sont prioritaires , et ces derniers aussi postuleront dans le plus d'université possible , sachant qu'il n'y a que 25 places car M2 .

Notamment dans ma fac , j'avais pu assister l'année dernière à la journée porte ouverte des master , une amie a moi s'était renseigné sur les M2 droit de l'immobilier , très clairement les stages et un bon dossier de M1 en droit de l'immobilier sont limite un prérequis .

Et en effet si on regarde les autres masters 1 qui pourraient passer devant ceux en M1 droit des affaires, on aurait en effet le master de droit public notamment car le droit de l'urbanisme et de la construction est vue dans ce master là, notariat et droit privé il est logique qu'ils soient privilégié devant un M1 droit des affaires .

Après les directeurs de M2 devant une TRES bon dossier de M1 en droit des affaires, c a d bonne moyenne et stage dans le domaine du droit de l'immobilier , peuvent accepter des personnes ayant fait un M1 droit des affaires .

Donc , je vous conseil clairement de trouver un plan B . Car même pour un M2 en droit des affaires , avec une licence AES et un premier semestre de M1 à tous juste la moyenne , vous avez peu de chance d'être pris , alors je vous laisse imaginer pour les M2 en droit de l'immobilier .

A la limite si vous voulez vraiment faire un M2 en droit de l'immobilier , postulez pour l'année prochaine dans un M1 en droit de l'immobilier , faite un stage cette été dans ce domaine et essayez d'avoir de bonnes notes dans le M1 et vous pourrez très certainement avoir un M2 , l'année d'après , en droit de l'immobilier .

Par **Laubona**, le **23/01/2019** à **12:01**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide, vous avez répondu parfaitement à mes questions, je m'en doutais un peu et je sais que je ne suis pas la meilleure sur le plan scolaire mais je pense etre largement plus à la hauteur sur le plan professionnel. Tous masters requièrent de bonnes moyennes et des stages, et j'ai réalisé un peu trop tard que c'était le droit qui m'intéressais tout particulièrement. J'ai vraiment envie de travailler le plus vite possible et d'en finir avec les études donc refaire une M1 est pour moi pas envisageable mais c'est vrai que si je regarde bien mes chances sont faibles d'intégrer un M2, que ce soit dans l'immobilier ou dans les affaires.

Et pourtant j'ai vraiment envie de devenir juriste, mais j'en peux plus des études, j'ai besoin de travailler, mais l'un ne vas pas sans l'autre pour ce que j'ai envie de faire.

Je suis totalement perdu entre laissé tomber aussi proche du but car je ne suis plus motivée à continuer les études, ou continuer à me battre mais vue ma motivation pour les études je n'aurais jamais un très bon dossier.

Par **Futurjuriste31**, le **23/01/2019** à **20:22**

Tentez de demander des Master 2 en droit de l'immobilier et des affaires dans tous les cas même si les chances sont minces .

Après je comprend votre frustration, mais si vous arrêtez maintenant vous ne serez jamais juriste .

Il y'a des personnes qui aujourd'hui regrettent d'avoir arrêtés ou de n'avoir pas fais d'études car trouver un travail est plus compliquer et il n'aime pas vraiment ce qu'ils font .

Certes 2 ans ça reste 2 ans mais après c'est 2 ans vous pourrez enfin faire le travail que vous voulez dans un domaine qui vous plaît . Alors que si vous arrêtez maintenant au final soit vous perdrez beaucoup de temps à trouver un travail convenable et de surcroît il ne vous plaira peut être pas .

Et de plus vous risquerez d'avoir des regrets plutard , car la vie est infiniment plus longue que 2 années .

Je vous conseil fortement de continuer .

Et ce n'est pas parce qu'on a pas eu de très bonne note les années précédente que ça sera pareil les années suivantes .

Pour avoir de bons résultats en droit , il faut pas avoir la science infuse , il faut simplement se forcer à travailler dès le début , revoir la méthodologie pendant les vacances si vous pensez qu'il y a un problème a se niveau . Mais c'est vraiment les révisions qui changent tous .

J'ai pu voir des personnes qui ont fais 2 Masters 1 dans différents domaines , et qui ont été pris dans de très bon M2 .

Donc mon seul conseil c'est continuez , vous êtes proches du but. Quand les regrets s'installe il est trop tard .

Par **Laubona**, le **23/01/2019** à **21:32**

Merci beaucoup futurejuriste31 vous me redonner du courage et vous avez raison je vais m'accrocher, pensez vous toutefois que si je suis prise par exemple en m2 droit des affaires, et que par la suite de ce master j'ai mes chances de poursuivre dans un m2 droit de l'immobilier ? Au lieu de refaire une m1.

Par **Futurjuriste31**, le **23/01/2019** à **22:44**

Oui toute à fait avec un M2 en droit des affaires vous aurez des chances , après tout dépend le M2 en droit des affaires je pense aussi , si c'est un M2 d'une petite fac de province peu connu , autant faire un M1 en droit de l'immobilier dans une bonne fac.

Par **Laubona**, le **25/01/2019** à **09:09**

Merci beaucoup d'avoir répondu à toutes mes questions, je vous souhaite de réussir dans vos projets, bonne continuation, au revoir futurejuriste31 :)

Par **Laubona**, le **30/01/2019** à **13:58**

Bonjour, je reviens vers vous car étant motivée à effectuer un stage au près d'un juriste d'entreprise ou juriste immobilier, c'est vrai que je ne sais pas trop où regarder pour postuler, toutes les offres sont à Paris et souvent pour une durée minimum de 6 mois.

Pour ma part, je souhaite effectuer un stage allant de quelques semaines à deux mois maximum pour cet été, à la fin de mon année, convaincue que ça aidera à l'appui de mon dossier pour les M2. Mais où postuler ? Vers quelle établissements ce diriger plus particulièrement?

Cela se fait souvent par Internet ou en face à face? Etc.. pouvais vous m'éclairer svp car je n'ai jamais effectuée de stage juridique.

Par **LouisDD**, le **30/01/2019** à **15:16**

Salut

Le mieux serait de créer un autre sujet, pour demander des conseils sur la façon de procéder etc...